

VI. STATIONNEMENT

VI.1. Observation du contexte actuel

Pour analyser la problématique du stationnement et rétroceder une information pertinente de la situation existante, nous avons réalisé un relevé composé de plusieurs repérages de terrain au niveau des tronçons de rue et sur l'ensemble du territoire à l'étude.

Il est bien entendu que le taux d'occupation ne varie pas seulement spatialement, mais aussi périodiquement (parkings à caractère essentiellement résidentiel la nuit, et plus diversifié en journée). Cependant nous ne prendront en compte dans cette analyse, que la situation du stationnement en journée. Les repérages ont été effectués, dans les tranches horaires de 10h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Différents types de stationnement ont été distingués : l'offre de stationnement réglementaire, l'occupation licite et l'occupation illicite.

D'autre part, l'analyse des stationnements reprend également les places de parking particulières comme le stationnement spécifique pour les PMR, les places réservées, ainsi que les stationnements pour les taxis.

On remarque que sur la plupart du réseau à l'étude, le stationnement est non géré. Les places de parkings sont donc laissées au bon vouloir des occupants sans gestion particulière et par conséquent sans obligation de rotation.

De fait, le taux de rotation évalue la variation temporelle du stationnement. Il s'agit du rapport entre le nombre de véhicules présents à un moment donné et le nombre de véhicules qui ont quitté le site un certain temps plus tard. Donc, plus le taux de rotation est faible, plus on constatera de stationnement de longue durée. Le taux de rotation ici, a été évalué l'après-midi sur une période de 2 heures et ce en plusieurs endroits choisis en raison de leur taux d'occupation élevé.

On distingue cependant occasionnellement sur le territoire à l'étude, quelques lieux sur lesquels le stationnement est réglementé soit par disque de stationnement, soit par horodateur. On parle ici du centre de Dour, de Colfontaine et de Boussu.

Ces espaces légiférés sont des zones à forte pression de stationnement. Leur gestion est donc destinée à décourager le parking de longue durée au profit des visiteurs des commerces. Ces zones couvrent cependant une petite partie de la superficie du territoire à l'étude.

Sur cette première zone, gérée par disque (Dour, Boussu et Colfontaine), il est obligatoire d'apposer et de rendre visible le disque de stationnement en indiquant l'heure d'arrivée du véhicule.

Un des repérages fait part d'une gestion par disque mais à horaire différencié (Centre administratif de Colfontaine). Des places de parking sont ainsi dévolues suivant trois horaires différents: 15, 30 ou 60 minutes.

Enfin, la seconde zone, gérée par horodateur (place de Colfontaine), oblige le conducteur à payer d'avance son stationnement. Le stationnement est également payant entre 9h et 18h.

En réalité cependant, les zones de Dour et de Boussu ne sont pas contrôlées. La gestion de ces espaces est donc inefficace au niveau de la rotation du stationnement et du public ciblé.

Mardi 6 nombre	Commune	Localisation	Occupation	Offre	Taux d'occupation	Taux de rotation (2h)
10h30	Quargnon	Pl. Beffroi	147	137	107%	63%
10h50	Quargnon	N51 (Quargnon --> Entrée Hornu)	estimation		50%	
11h00	Hornu	N51 (face au Cora)	68	77	88%	
11h30	Boussu	Place	124	118	105%	77%
11h45	Boussu	Rue longeant la place	12	17	71%	
14h	Dour	P 250 pl.	23	250	9%	
13h30	Dour	Place (en travaux)-partie sans travaux	24	23	104%	62%
13h30	Dour	Place (en travaux)-partie en travaux	0	24	0%	
13h50	Dour	Trichère - GB	14	25	56%	
13h50	Dour	Trichère - route entre place et GB	5	8	63%	
13h50	Dour	Trichère - Place terminus	29	79	37%	
13h50	Dour	Trichère - Zone bleue (rue Maréchal Foch)	27	32	84%	
14h20	Colfontaine	Pont d'Arcole - le long de la route	10	30	33%	
14h20	Colfontaine	Pont d'Arcole - parking personnel et fournisseurs	56	91	62%	
14h20	Colfontaine	Pont d'Arcole - face au centre culturel	6	8	75%	
14h35	Colfontaine	Place de Wasmes	45	65	69%	
15h00	Colfontaine	Place Saint-Pierre (place)	9	13	69%	52%
15h00	Colfontaine	Place Saint-Pierre (face au SPAR)	15	29	52%	
15h00	Colfontaine	Place Saint-Pierre (prolongement rue Kennedy)	12	19	63%	
15h20	Colfontaine	Rue du Bois	8	21	38%	
	Colfontaine	Rue Tienne Carion	7	12	58%	
15h45	Colfontaine	Plaine de la Commune	39	45	87%	
15h45	Colfontaine	Rue de la perche - rue du peuple	8	10	80%	
16h	Frameries	Place	60	68	88%	
16h10	Frameries	Rue des alliés (Stationnement en Epi)	16	18	89%	68%

 zone de stationnement géré par disque de stationnement

 zone de stationnement géré par horodateur

Quaregnon

Pour la commune de Quaregnon, nous avons ajusté notre repérage sur le pôle central d'activités de la commune.

En effet, à l'état actuel, la Grand Place GB est un lieu problématique au point de vue du stationnement puisqu'il est très sollicité tant par la circulation motorisée que par les modes doux. On y retrouve le centre administratif de la commune, une école, la poste ainsi que divers commerces.

On se trouve également en zone urbaine où la densité de logements est concentrée.

Le parking non géré, situé en plein centre de la place est presque toujours occupé. Aux heures de pointe, les véhicules motorisés ont donc des difficultés à accéder au centre administratif ainsi qu'aux commerces.

Exercice plus périlleux encore le lundi matin, puisque la place est occupée par le marché hebdomadaire.

Notons cependant que la place va être réaménagée prochainement.

Les résultats du repérage font part d'un taux d'occupation supérieur à l'offre disponible (137 emplacements disponibles pour une occupation de 147 places). Le repérage révèle donc qu'une dizaine de véhicules sont garés à des endroits non appropriés. Deux véhicules sont notamment



parqués sur des emplacements réservés, deux véhicules sont également garés sur des emplacements réservés aux taxis.

Sur cette place, quatre places de parking sont réservées exclusivement aux handicapés. Une seule de ces places est utilisée.

A cet endroit le taux de rotation du stationnement, estimé sur base d'un échantillon de 50 véhicules dans la partie centrale de la place, est relativement élevé puisqu'il est estimé à 63 %. De ce fait, on peut conclure qu'une part non négligeable, mais insuffisante, des emplacements de cette place sont disponibles pour les achats locaux, le reste étant notamment occupé durant toute la journée par les enseignants, le personnel de l'administration et les riverains. On peut donc supposer que le contrôle de la zone permettrait d'accroître davantage ce taux.

- Pour le relevé suivant, réalisé le long de la nationale 51 en direction d'Hornu, il est estimé qu'un peu plus de la moitié du stationnement disponible est occupé.

- Un relevé de la situation de stationnement a également été réalisé à Hornu, face au centre commercial CORA. Il est important de préciser que ce centre commercial possède son propre parking.

Le relevé fait sur la nationale 51, face à ce commerce, identifie un taux d'occupation de 85 %. On peut donc supposer que l'offre de stationnement pourrait très vite être dépassée lors d'un jour d'affluence ou bien encore lors de l'ouverture du nouveau centre commercial dont l'implantation est projetée de l'autre côté de la voirie. Cependant, une réserve peut être émise puisque nous n'avons pas identifié le lieu de résidence des propriétaires des véhicules stationnés à cet endroit, ceux-ci pouvant éventuellement être des riverains de la rue.

Boussu

Tout comme la place de Quaregnon, le relevé de la place de Boussu indique également une occupation supplémentaire à l'offre. 124 places sont occupées pour 118 places disponibles, on estime donc cette occupation à 105%. Cependant, certains marquages au sol ne sont pas clairs, puisqu'une confusion est possible entre places existantes et places supprimées.

Il faut préciser qu'un réaménagement physique du parking pourrait sensiblement augmenter le nombre de places réglementaires.

Le centre de Boussu est en zone bleue, géré par disque de stationnement.

On observe également sur cette place un très bon taux de rotation, meilleur encore que celui de la place de Quaregnon. Celui-ci étant estimé à 77% sur base d'un échantillon de 50 voitures. On peut donc supposer que ce taux de rotation, malgré le manque de contrôle, découle probablement du fait du nombre de commerces présents à proximité, du peu de parking présent le long de la voirie, et de l'absence d'activités nécessitant un stationnement de longue durée. Il est possible aussi que, malgré l'absence de contrôle, la gestion du parking puisse influencer légèrement son utilisation.

En ce qui concerne la rue principale de Boussu, le relevé identifie un taux d'occupation de 71%. Cependant, il faut dire que le nombre de place de parking est relativement faible, 12 places étant occupées sur une offre de 17.

Dour

L'analyse du parking situé dans le centre de Dour nous révèle une maigre occupation par rapport aux possibilités offertes. En effet, ce parking est aménagé pour recevoir 250 véhicules au moins, mais seulement 23 places étaient occupées.

Des explications peuvent être formulées à ce fait. Ce parking n'est pas accessible par le centre, le véhicule ne peut rejoindre l'entrée du parking que par des petites rues situées hors du centre. Il n'est donc accessible qu'aux riverains ayant connaissance des lieux. De plus, il est souvent le lieu de vandalisme et de réunions de jeunes.

La commune, ayant connaissance de ces faits, désire corriger cette sous-utilisation. Plusieurs propositions, formulées par les services administratifs ainsi que par les riverains, mentionnent l'idée de modifier son entrée afin d'y accéder directement par le centre, et d'y placer des caméras de surveillance.

Le relevé réalisé sur la place centrale à côté de l'église (réalisé sur la partie sans travaux) révèle quant à lui une occupation supérieure aux places disponibles (Taux d'occupation de 104%).

Le taux de rotation y est tout à fait correct puisqu'il y est estimé à 62%. Celui-ci a été évalué l'après-midi sur une période de 2 heures, sur base de la totalité des véhicules présents. La présence d'un parking séparé destiné au personnel communal permet de rendre disponible pour les commerces une part importante des emplacements prévus.

Le relevé du stationnement sur le lieu dit « Trichère » mentionne une offre bien supérieure au taux d'occupation. La demande de stationnement est donc bien absorbée par l'offre disponible. Même si l'avenue Maréchal Foch, inscrite en zone bleue, possède un taux d'occupation relativement élevée (84%), une possibilité de stationnement reste disponible non loin de là.

On peut cependant estimer qu'il existe un manque de parkings occasionnel lorsqu'une activité, telle qu'un marché ou une foire, occupe la place centrale du terminus.

Colfontaine

Les relevés effectués au Pont d'Arcole révèlent également une offre supérieure à la demande. Si l'on se base essentiellement sur le parking accessible à la population (parking centre culturel, et parking disponible le long de la voirie), le nombre de places offertes semble tout à fait en adéquation avec la demande.

Les emplacements réservés au personnel et aux fournisseurs sont mal délimités, le nombre de places y est estimé.

En terme de parking, la place de Wasmes fournit une offre de parking suffisante, le taux d'occupation reste donc raisonnable (Taux d'occupation de 69%).

Les relevés réalisés sur la place Saint-Pierre indiquent également que l'offre de parking comble la demande, avec un taux d'occupation respectivement de 69, 62 et 53%.

Cependant, l'une des zones de stationnement est gérée par horodateur, on suppose donc que sa fonction d'accueil temporaire est correctement accomplie. Une remarque peut également être formulée à propos de cette place : on y identifie un stationnement mal organisé, avec des places fort étroites, bordées de poteaux anti-stationnements gênant ou condamnant la sortie de passager côté trottoir. Cet agencement incite les conducteurs à mal stationner.

D'autre part, l'un des relevés précise que le parking situé face au SPAR dispose d'un taux de rotation de 52%. Ce taux relativement faible, notamment lié à l'habitat proche, au nombre réduit



d'emplacements et à la non gestion du stationnement, limite la disponibilité d'emplacements pour les commerces locaux.

De plus, ces emplacements sont particulièrement étroits. Le gérant du commerce précise également que sa clientèle aimerait disposer de plus de places. On peut supposer que ce manque de places se fait particulièrement sentir à proximité de ce commerce. Et plus particulièrement en rapport à sa fonction, car on y vient faire des achats parfois difficile à transporter. Il est donc plus aisé que le véhicule soit parké à proximité. Il s'agit là d'une tentative d'explication car les autres analyses mentionnent un taux d'occupation raisonnable et le problème n'était pas constaté au moment du repérage (réalisé en semaine).

Les quatre autres repérages de Colfontaine ne révèlent pas de non plus de difficulté d'absorption du stationnement.

L'analyse de la zone « Plaine communale » pose cependant des problèmes d'identification de la vocation de cet espace (Ecole, plaine, terrain de sport, parking ?)

Frameries

Lors du relevé, le taux d'occupation de cet endroit était relativement élevé puisqu'il est respectivement de 88 et 89%. Cependant, le long de la rue des Alliés, le nombre de places offertes n'est pas très important (18 places).

Sur la place, les emplacements de stationnement ne sont pas clairement délimités.

D'autre part, le long de la rue des Alliés, on observe un taux de rotation de 68%. Ce bon taux témoigne d'une occupation essentiellement liée au commerce.

En conclusion, des améliorations sensibles peuvent être obtenues par une gestion plus optimisée du stationnement. Cependant, dans bien des cas, l'offre de stationnement comble correctement la demande en parking. Il est important de rappeler également que ces observations ont été réalisées en semaine. Des problèmes de stationnement peuvent donc être engendrés le week-end et plus particulièrement le samedi.

VI.2. Dysfonctionnement et enjeux à prendre en compte pour le stationnement

Commune de Colfontaine

Pour la commune de Colfontaine une attention particulière doit être portée sur:

- La difficulté du stationnement induite par la configuration des lieux : voiries avec de l'habitat fermé composé de façade de petite dimension avec pour chaque habitation un ou deux véhicules
- La problématique du stationnement et des poids lourds
- La problématique du stationnement et du trafic lors de manifestation à l'espace Magnum

- La problématique du stationnement place de Pâturages devra être étudiée plus précisément en phase III.

Onze réunions de quartier pour le Plan intercommunal de mobilité ont été programmées sur l'entité de Colfontaine. Celles-ci ont permis de formuler de nombreuses remarques. Nous reprenons ci-dessous les plus pragmatiques concernant le stationnement.

Réunion du 11 septembre 07 : quartier n°4 du Quesnoy

Rue de Maubeuge : problématique du stationnement : peut-être essayer un stationnement alternatif ;

Parkings pour personnes à mobilité réduite : pas assez de parkings et ces emplacements ne sont pas respectés ;

Place E. Fauvieaux :

- Parking pour personnes à mobilité réduite mal situé, il devrait être face à la poste plutôt que face au brocanteur ;
- Manque de stationnement ;

Carrefour rue des Alliés face à l'école de coiffure : problématique du stationnement sauvage – à revoir ;

Dans ce quartier également, problème de stationnement de voitures ventouses (problématique pour les commerçants) ;

Être plus répressif face au stationnement de voitures sur les passages piétons ;

Rue Général Leman :

- Manque de parkings pour les personnes à mobilité réduite ;
- Problématique du stationnement général ;

Rue de l'Ecole :

- Problématique du stationnement de transporteurs (il y aurait lieu de prévoir un parking spécifique à l'extérieur des zones d'habitat)

Réunion du 13 septembre 07 : quartier n°3 Place Saint-Pierre

Place Saint-Pierre :

- Il y aurait lieu de réaménager la Place et d'augmenter les espaces dévolus aux parkings

Place située face au magasin SPAR :

- Marquage des places de parkings non réalisé ;

Avenue Kennedy : Problématique du stationnement



Rue Clémenceau :

- Problématique du stationnement ;

Rue Lloyd George : malgré les aménagements réalisés via le projet de ville, il persiste toujours d'importantes problématiques au point de vue de la circulation et des parkings ;

Rue des Alliés : problématique des voitures stationnées sur l'arrêt de bus.

Réunion du 18 septembre 07 : quartier n°5 rue de la Perche

Plaine de la commune :

- Il y aurait lieu de réaliser un marquage des places de stationnement ainsi qu'un sens de circulation, d'identifier une sortie et une entrée séparées ;
- Lorsque des véhicules sont stationnés, il n'y a plus de visibilité pour sortir du parking ;
- Il y aurait lieu de réaliser un marquage pour le stationnement des bus scolaires ;

Rue de la Perche :

- Vu la présence des deux banques, il serait souhaitable de placer une zone bleue ;
- Il manque des places de parkings pour les personnes à mobilité réduite ;

Dessiner une ligne jaune devant l'impasse qui dessert quelques garages en arrière zone et des habitations 23, 25, 27 rue de la Perche (l'impasse n'est pas un domaine public).

Réunion du 20 septembre 07 : quartier n°6 Place Emile Zola

Ruelle de la Papeterie :

- Problématique de l'étroitesse de cette voirie et des véhicules stationnés (impossibilité d'accès aux camions des pompiers). Toutefois, ligne jaune dessinée mais non respect de celle-ci ;

Problématique du stationnement insuffisant ;

Problèmes de repérage dans la Commune : il serait intéressant de mettre un plan de celle-ci sur les places et les parkings (les sens interdits devraient figurer sur ce plan) ;

Réunion du 02 octobre 07 : Quartier n°7 place de Pâturages

Rue de la Brasserie :

- Problématique du stationnement ;
- Ligne jaune non respectée ;
- Le marché de promotion sur le terrain appartenant à la Commune est actuellement dévolu au stationnement de longue durée étant entendu que peu de parkings sur la Place de Pâturages ne sont pas limités dans le temps ; les riverains souhaitent savoir si

d'autres places de stationnement de longue durée vont être envisagées et à quel endroit ?;

- Les riverains souhaiteraient le placement d'un panneau imposant une circulation locale et également la création d'un parking « riverains » ;

Rue de la Montagne :

- Problématique du stationnement ;

Rue du Commerce:

- Face à la pharmacie, les deux emplacements de stationnement sont non limités dans le temps et donc des voitures ventouses stationnent à cet endroit. Il y aurait lieu de mettre du stationnement limité dans le temps ;

Place de Pâturages :

- Le marquage des places de stationnement est trop étroit et malheureusement vu cet état de fait, les véhicules stationnent à cheval sur deux emplacements, ce qui réduit le nombre de places de stationnement ;
- La place de stationnement située face à la frieterie est non accessible vu la présence de bacs à fleurs ;

Réunion du 04 octobre 07 : quartier n°8 avenue Fénelon et Cité de Pâturages

Avenue Fénelon (face à l'école Libiez)

- Problème de stationnement ;

Un citoyen émet l'idée du placement d'une caméra pour régler les problèmes d'infraction au niveau du stationnement et au niveau de la délinquance

Réunion du 09 octobre 07 : quartier n°9 cul du Qu'vau

A l'angle des rues Maréchal Joffre et du Rossignol :

- Problème de stationnement de poids lourds et de voitures sur le trottoir ;

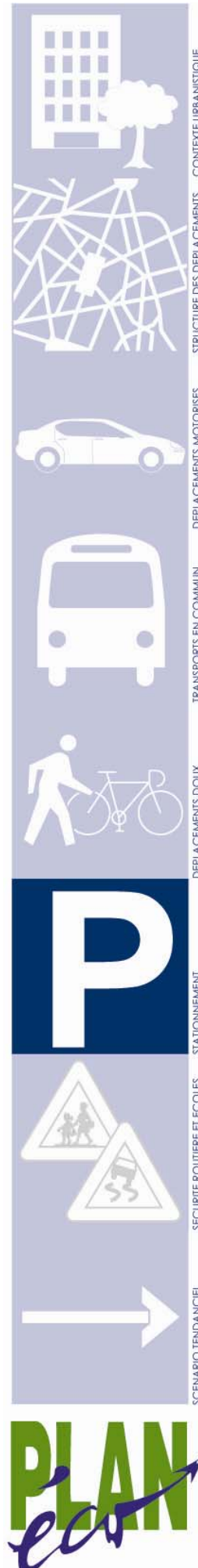
Rue de la Poudrière : va-t-on créer un parking face à la maison Vincent ?

Rue du Rossignol : il serait urgent de créer des trottoirs praticables et par la même occasion la réalisation de parkings en épi ;

Problématique générale sur la Commune du stationnement des camions : il y aurait lieu de créer une gare autoroutière ;

Rue Achille Delattre : stationnement de véhicules dans le carrefour, ce qui crée des problèmes de sécurité. Il y aurait lieu de verbaliser ;

L'agent qui a dans ses fonctions de constater les infractions devrait passer après 18 heures pour les problèmes de stationnement ;



Rue de la Perche : problème de stationnement ;

Réunion du 11 octobre 07 : quartier n°10 Petit-Wasmes

La rue du Roi Albert :

- Problème de stationnement face à l'école Busieau : la présence de nombreux arrêts de bus (4) + la présence de nombreux garages renforcent ce problème de stationnement ;

Les places de parkings à la rue de Petit-Wasmes (faces à l'église) sont fort peu utilisées parce qu'il y a de nombreux problèmes d'insécurité (peut-être intérêt à envisager le placement d'une caméra de surveillance de la police) ;

Rue du Berchon :

- Manque de stationnement ;
- Problématique du stationnement d'un bus et d'un camion ;

Réunion du 18 octobre 07 : Quartier n°1 Cités de Wasmes

Rue Lloyd Georges :

- Il y a toujours des problèmes de stationnement malgré les aménagements réalisés

Résidence de la Cour :

- Le stationnement des véhicules partiellement sur la voirie et sur le trottoir n'est pas autorisé légalement mais permet une meilleure circulation des véhicules. Il serait intéressant de revoir cette problématique ;

Problématique du stationnement d'un poids lourd à la cité de l'Abbaye ;

Réunion du 23 octobre 07 : Quartier n°11 Warquignies

Pavé de Warquignies – proximité du croisement de la rue Baille Cariotte :

- Face au magasin d'alimentation, il n'y a pas de possibilité de stationner. Il faudrait le marquage d'une place pour les livraisons ;
- Les habitants souhaitent la création d'un parking pour riverains ;

Rue des Marcottes :

- Problématique du stationnement d'un bus et d'un poids lourd dans le quartier ;

Rue Wilson : problème de stationnement et de mobilité ;

Réunion du 25 octobre 07 : quartier n°2 Place de Wasmes

Rue de la Station :

- Le stationnement alternatif n'est pas une bonne solution, cela crée une vitesse excessive des véhicules et un danger pour les enfants ;

Rue d'Hornu :

- Face au n°98, nombre de stationnement réduit or la visibilité pour la sortie de ce garage ne posait pas de problème. Manque crucial de parkings dans cette rue. Les riverains souhaitent le placement de casses-vitesses ;

Place de Wasmes :

- Le pharmacien souhaite la possibilité de créer un parking d'urgence sur son trottoir pour permettre au PMR ou au véhicule d'urgence de se stationner sans être verbalisé ;

Les night-shops créent des désagréments par rapport aux parkings et aux nuisances sonores ;

Salle Magnum : circulation difficile pendant les activités de cette salle dans le quartier et aussi nombreux problèmes de parkings ;

Lors de la réunion du Comité technique du 16 mars 07, monsieur le Bourgmestre de Colfontaine releva plusieurs points, ceux décrits ci-dessous restent importants à signaler à cette étape de l'étude:

- Le problème de stationnement est un problème majeur et non mineur

Suite à la réunion du 21 mai 07, nous prenons connaissance des projets et des problèmes de la commune suivants :

- Problème de stationnement de proximité ;

Commune de Quaregnon

Le cahier de charge indique qu'une attention particulière doit être portée sur:

- Les problèmes de stationnement
- En phase III, il faudra analyser de manière plus détaillée les problèmes de rotation du stationnement au centre ville de Quaregnon

Suite à la réunion du 08 août 07, nous prenons connaissance des projets et des problèmes de la commune suivants :

- Il faut trouver des parkings de dissuasion. Exemple, dans le parc de l'hôtel omnisport, place Nicolas Jenart, plus ou moins quarante place.
- Problème de parking à la sortie de l'école communale pour les personnes qui vont à la commune
- Esplanade face au terrain du stade risque d'être réaménagé en parking ;
- Problème de parking et de mobilité sur la Grand-Place de Wamuel



Commune de Dour

- Problème de stationnements importants dans le centre qui engendrent des problèmes de circulation (malgré une offre importante)
- Problème de stationnement rue Grande (voir s'il on peut envisager un stationnement en épis au début de la rue Grande) ;

Mail de l'Echevine de la Mobilité suite aux rencontres citoyennes :

- Rue du Coron : problème lors du changement de stationnement voir pour du stationnement alternatif
- Rue Moulin Mollet : demande d'un stationnement alternatif ?

Suite à la réunion du 21 août 07 riverains, nous prenons connaissance des projets et problèmes de la commune suivants :

- Par rapport à la mobilité : la station FINA va être assainie puis vendue. Le Bourgmestre est intéressé par le rachat de ce terrain pour y mettre du parking ;
- Il existe également un endroit potentiel de parking de 250 à 300 places derrière la maison rose. Cependant, l'endroit doit être sécurisé et un problème d'accessibilité doit être résolu puisqu'il n'est pas possible de s'y rendre depuis le centre. Il faudrait pouvoir y entrer par le porche et y sortir par l'autre accès car actuellement l'entrée sous le porche n'est accessible qu'au piéton. Voir également pour y faire un ou deux accès supplémentaire. Une surveillance caméra devrait être prévue car vandalisme et moto-cross sur ce terrain ;
- Potentiel de parking sur la Place Verte mais cette place est un peu décentrée ;
- Il y a une volonté de réactiver la zone bleue mais pas de volonté d'y placer d'horodateur ;
- La zone bleue existe Grand rue et rue Vandervelde ;
- Il faudrait voir pour renommer le parking Grand Place en parking centre ville ;

Pour la commune de Dour toujours, des rapports de police indiquent :

- Rue du Longterme et Pont à Cavains : riverains demande la suppression du stationnement interdit du côté droit à partir de la Chapelle et préconisent des aires de stationnements en chicanes afin de réduire vitesse naturellement
- Grande Veine L'application d'aires de stationnements en chicanes réduirait la vitesse
- Traçage ligne blanche rue gde Veine + Abroger l'ancien emplacement arrêt bus
- Voitures garées sur tous les trottoirs de Wihéries
- Non respect du stationnement interdit : Rues : du Peuple, Boussu, Sainte-Croix, Decrucq
- Stationnement sur les trottoirs à la rue de Boussu rue Aimeries

- Problèmes de stationnement rue Aimeries
- Problème du stationnement en face boulangerie Saey
- Non respect du stationnement interdit qui obstrue les entrées de garages
- Insécurité parking Grand Place
- Non respect du stationnement interdit rue de la Tannerie
- Stationnement des camions le long de la clôture du terrain de Foot
- Petit parking insalubre à la rue Fleurichamps face au parking Ste Union appartenant à TIMOTEO d'Elouges
- Rue des Groseilles : non respect du stationnement interdit (rapport de police demandé si possibilité de changement de ce stationnement interdit)
- Rue Mirliton : non respect stationnement interdit

Remarques reçues par courrier :

- But : amélioration de la convivialité du parking place E. Vandervelde (entre le magasin « Noix de coco » et la boulangerie).

Suggestion : supprimer un emplacement afin d'élargir les emplacements existants ;
Suggestion : modifier l'emplacement pour les PMR au début de la rangée, côté « Noix de coco » ;

Suggestion : laisser un espace plus grand entre le dernier emplacement et l'îlot décoratif

Commune de Boussu

Une attention particulière doit être portée sur le stationnement des poids lourds

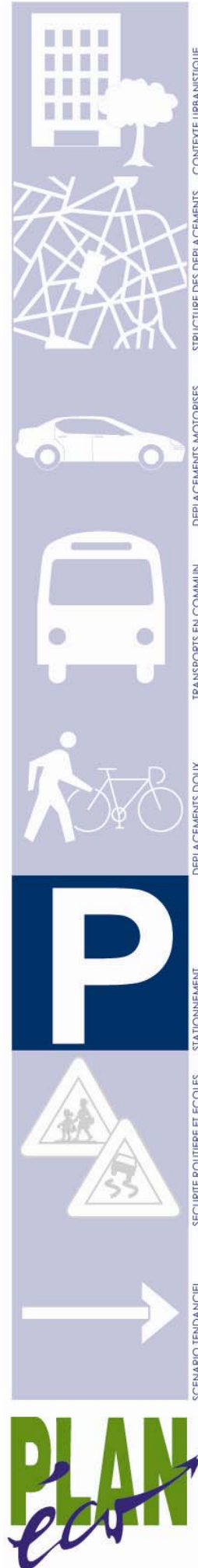
Le parking de la gare étant sous utilisé il faudra réfléchir à mieux exploiter celui-ci, notamment pour le centre ville. De même, il faudra mettre en valeur la liaison piétonne entre la gare et le centre. (Jalonnement – aménagement pour déplacement doux)

Hornu

- Gestion du stationnement et de la circulation dans le centre, rue Grande et rue de la Chapelle
- Problème de stationnement rue du Commerce, derrière l'hôpital (école d'infirmière)

Boussu

- Stationnement et contournement du centre lors du marché dominical



- Stationnement Grand Place et parking de la gare

Suite à la réunion du 07 juin 07, nous prenons connaissance des projets et des problèmes de la commune suivants :

- La zone bleue n'est pas respectée, pas de contrôle ;
- Voir une possibilité de liaison avec le parking SNCB
- Problème de stationnement rue du Commerce, derrière l'hôpital (école d'infirmière)

Commune de Frameries

Suite à plusieurs réunions, nous prenons connaissance des projets et des problèmes de la commune suivants :

- Projet Grand-rue : 120 places de parking en souterrain et Esplanade ;
- Projet de parking, +/- 100 places en sous-sol avec du logement rue Bosquétia

